

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article5329>



Tablettes dans les collèges

- SNES académique de Dijon - Départements - Nièvre - Actualités -



Publication date: lundi 22 mai 2017

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Le SNES-58 s'est exprimé dans la presse sur le déploiement de tablettes dans trois collèges du département (voir article du journal du centre du 18 mai). Pour chaque collège, le SNES-58 a échangé avec des collègues qui se sont investis pour tenter d'utiliser les tablettes qui sont cette année distribuées à tous les élèves de quatrième. Le SNES-58 a souhaité ainsi porter la parole des personnels qui utilisent avec leur élève ce matériel et peuvent exprimer un avis fondé sur leur pratique et leur essais en n'occultant pas les problèmes qui n'ont pas encore été résolus.

Plus généralement, le SNES-58 s'est plusieurs fois exprimés en CDEN ou dans d'autres instances pour rappeler que le déploiement de matériel doit toujours se faire à partir d'une réflexion menée avec les personnels et non par grande campagne nationale basée sur les modes du moment. Un bilan doit toujours être mené pour évaluer le fonctionnement dans le cadre particulier qu'est la classe avec ses impératifs temporels et spatiaux qui posent un contexte singulier par rapport à un usage en entreprise ou dans un cadre privé.

De plus, un matériel informatique ne peut constituer en soi une solution aux difficultés d'apprentissage des élèves, et reste un outil au service des enseignements. Ainsi, la pertinence et l'efficacité des outils informatiques (comme les tablettes) doivent être interrogées en fonction des objectifs pédagogiques.